

7 et 8 mars : Mobilisations pour nos retraites, notre pouvoir d'achat, l'égalité professionnelle

L'égalité professionnelle : un combat à mener aussi chez AB HABITAT.

Madame MENHAOUARA, Présidente d'AB Habitat,

Comme vous le savez la lutte pour l'égalité femme – homme est une constante pour la C.G.T. Nous regrettons que vous n'ayez pas réagi lorsque l'ancien directeur avait remis en cause arbitrairement l'accord égalité professionnelle. Depuis nous avons obtenu un nouvel accord mais nous constatons qu'entre les discours et les actes il y a encore du chemin à parcourir pour sa mise en œuvre.

En novembre 2022, dans le cadre des négociations annuelles obligatoires, la C.G.T. avait inscrit cette revendication et avait réclamé que la direction fournisse le tableau indiquant le salaire moyen par cotation et pour les hommes et les femmes afin d'analyser la situation et décider des mesures à prendre pour stopper les inégalités salariales entre les femmes et les hommes occupant un emploi ayant la même valeur professionnelle (la même cotation). A ce jour nous regrettons de constater que la direction n'a toujours pas fourni ce tableau, ce qui constitue une infraction à l'obligation de loyauté dans les négociations et de tenir à jour la BDESE (Base de données économiques, sociales et environnementales). Nous réclamons des mesures concrètes sachant que nous avons constaté que le rapport sur la masse salariale 2021 fait état **d'une augmentation inquiétante des écarts de salaire entre les hommes et les femmes sur certaines catégories (A4-A5)** alors qu'en 2019 ces écarts tendaient à diminuer.

A l'occasion de la journée internationale pour les droits des femmes, nous avons renouvelé cette demande dans le cadre du préavis de grève des journées d'action du 7 et 8 mars 2023. Nous regrettons de constater que nous n'avons pas reçu de réponse ce qui va à l'encontre de la volonté d'ouvrir le dialogue, que vous avez exprimée. Vous annoncez que la Ville de Bezons va mener des actions de sensibilisation à l'occasion de cette journée, une des actions pourrait être de mettre en œuvre cette égalité chez AB Habitat dont vous êtes la Présidente.

Cela est d'autant préjudiciable que **cela s'ajoute au refus de la direction d'ouvrir un véritable dialogue dans le cadre des pertes de pouvoir d'achat subies par les salariés d'AB Habitat**. Nous vous rappelons que ce sont les femmes les premières victimes des bas salaires et à fortiori lorsqu'il y a de fortes pertes de pouvoir d'achat. Cela s'ajoute au projet du recul de l'âge de la retraite dont les femmes sont les premières victimes. Les salariés ne comprennent d'autant moins l'attitude du directeur alors qu'il s'est fait voter une revalorisation de son salaire pouvant atteindre 15% alors qu'il n'avait même pas un an d'ancienneté.

Nous vous invitons à prendre les initiatives nécessaires pour que le dialogue que vous prônez devienne une réalité et ne soit pas un artifice de communication.

Il est urgent que le Conseil d'administration réaffirme **les valeurs de solidarité de responsabilité, de transparence** et détermine des orientations claires à la direction.

Nous comptons sur votre diligence car cette situation est préjudiciable et ne fait qu'alimenter la démotivation, la colère des salariés et empêche de pouvoir exercer nos missions dans un climat apaisé. La C.G.T. se tient à votre disposition pour y contribuer sur la base des réponses que vous apporterez aux légitimes revendications des salariés.

Soyez assuré à notre attachement à notre organisme et à notre volonté d'exercer nos missions dans un climat de confiance.



#8mars15h40
Grève féministe



Pas1JourDePlus

le **8**
MARS on se mobilise
pour l'égalité
professionnelle
et la reconnaissance de la pénibilité
de nos métiers

Argenteuil : 2 cars - RDV à 12h00 – Salle Jean Vilar
- 9 boulevard Héloïse, avec un passage Chez
Dassault 1 a venue du Parc,
Inscription par **SMS** auprès de Jean Pierre
au 06 45 55 03 77.

Inscrivez vous pour un départ en car pour participer à
la manifestation Mardi 7 Mars

Bezons : 2 cars : RDV à 12h45 à la mairie,
Inscription auprès de Céline 06 42 61 15 19.

MARDI 7 ET MERCREDI 8 MARS

ON ARRÊTE TOUT·E·S

❖ **UNE MOBILISATION HISTORIQUE !** ❖

Grâce à notre mobilisation exceptionnelle, le Gouvernement n'a pas obtenu de majorité pour voter sa réforme des retraites à l'Assemblée nationale.

Il faut maintenant franchir un nouveau cap de mobilisation pour obtenir le retrait de ce projet. Les organisations syndicales appellent à **mettre le pays à l'arrêt le 7 mars**.

Le 8 mars, c'est la grève féministe pour l'égalité entre les femmes et les hommes, à l'occasion de la journée internationale de lutte pour les droits des femmes. Cela passe notamment par la revendication d'une réduction du temps de travail et par le droit à retraite dès 60 ans avec une carrière complète pour permettre aux hommes comme aux femmes d'avoir du temps pour leur famille.

LA VICTOIRE DÉPEND DE NOUS

L'enjeu n'est pas de soutenir quelques secteurs qui se mettraient en grève. L'objectif, c'est que nous soyons le plus nombreux et nombreuses à faire grève. **Montrons que sans nous, le pays ne peut pas tourner.**

Démontrons que c'est notre travail qui crée des richesses. Cadres et professions intermédiaires et techniciennes, notre mobilisation a un effet d'entraînement important sur les autres salarié·es. Annonçons à nos équipes que nous serons en grève pour les engager à entrer dans l'action !

LE DROIT DE GRÈVE, COMMENT ÇA MARCHE ?

Tout·e salarié·e, quel que soit son statut (CDI, CDD, alternant...) ou ses responsabilités professionnelles (managers, cadres...) a le droit de faire grève. Toute sanction est interdite.

Pour faire grève, pas besoin de prévenir à l'avance. Un simple mail à votre employeur le jour-J pour lui dire que vous êtes en grève suffit.

